

AMI « Résilience énergétique » : financer et accompagner des projets à potentiel de développement économique

Le Réseau SATT et l'ADEME lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié à la résilience énergétique. Il a pour ambition de mobiliser les chercheurs exerçant au sein des territoires des 13 SATT membres du Réseau, soit 80 % de la recherche publique française, sur le développement de solutions technologiques innovantes visant à augmenter la résilience des systèmes énergétiques et à optimiser les procédés de production d'énergies renouvelables. Les propositions seront examinées par des jurys territoriaux et sont à déposer avant le 15 octobre. Un webinaire de présentation sera également organisé le 8 septembre.

Dans le contexte actuel de changement climatique et de crise en Ukraine, la sortie de la dépendance aux énergies fossiles est à la fois un impératif climatique et un enjeu de souveraineté énergétique. L'enjeu est double : sécuriser l'approvisionnement énergétique de la France et accélérer la sortie des énergies fossiles. Par son positionnement en aval de la recherche et son pilotage par les SATT, l'AMI « Résilience énergétique » vise à capter des innovations ayant passé le stade de la preuve de concept en laboratoire et à accélérer leur transfert vers le monde économique au travers de la création de startups ou un développement industriel. Co-élaborées par les deux partenaires, les thématiques portent sur trois axes prioritaires.

- Développement d'innovations ou d'évolutions technologiques visant à **augmenter la résilience des systèmes énergétiques ainsi que la complémentarité des vecteurs énergétiques face aux aléas de fourniture**. Sont concernés les différents vecteurs énergétiques – gaz, électricité, chaleur – ainsi que les différentes échelles de déploiement – régional / national, ville / campagne, quartier / îlot. La production d'hydrogène par électrolyse, la production de froid ou de chaud par pompe à chaleur ou la production d'électricité à partir de biogaz, hydrogène ou par cogénération sont quelques-uns des couplages de vecteurs énergétiques identifiés.
- **Développement ou l'optimisation de procédés de production d'énergies renouvelables** : hydrogène décarboné, éolien, photovoltaïque, biogaz...
- **Développement de solutions pour accompagner les évolutions de comportements vers plus de sobriété énergétique**.

Les chercheurs sont invités à proposer des approches systémiques et à imaginer des solutions favorisant une plus forte compétitivité de ces énergies d'avenir tout en veillant à réduire leurs impacts sanitaires ou environnementaux.

Des soutiens complémentaires du réseau SATT et l'ADEME

Cette collaboration nouvelle entre le Réseau SATT et l'ADEME permettra notamment d'assurer un continuum de financement et d'accompagnement pour l'ensemble des projets sélectionnés.

Également ouvert aux doctorants bénéficiant d'une thèse financée par l'ADEME, cet AMI établira notamment un pont entre les programmes de recherche initiés par l'ADEME et les programmes de maturation accompagnés par les SATT. Par ailleurs, il s'inscrit dans les objectifs du plan France 2030, dont l'ADEME est un des opérateurs.

Les lauréats se verront ainsi proposer un accompagnement complet : analyse approfondie des dimensions marché, propriété intellectuelle, juridique et stratégie de transfert, possibilité d'un financement en pré-maturation et/ou en maturation technologique, sur fonds propre des SATT, renforcé potentiellement par le soutien financier issu de l'AAP Prématuration/Maturation, et soutien à la création d'entreprises. Suite à ces programmes de maturation l'ADEME pourrait assurer une suite de financement via les appels à projets qu'elle initie dans le cadre de France 2030, notamment pour accompagner l'industrialisation des technologies.

Des jurys territoriaux

Les équipes des 13 SATT ainsi que les experts de l'ADEME étudieront les dossiers soumis dans le cadre de jurys territoriaux dédiés. Parmi les critères de sélection : un projet visant une valorisation et de transfert vers le monde socio-économique, la possibilité de constituer une propriété intellectuelle solide ou encore une visée applicative à horizon 2030.

Les SATT se coordonneront au niveau national afin d'identifier d'éventuelles synergies entre projets, ou avec une technologie en cours de maturation, ou préalablement transférée. L'objectif est de consolider des briques technologiques complémentaires et de développer des technologies à fort potentiel. Une première pour un dispositif de cette envergure !

Date d'ouverture : 30 août 2022

Webinar de présentation : 8 septembre 2022

Date de clôture : 30 octobre 2022

Contact : ami.energie@satt.fr

Pour en savoir plus et dépôt sur : www.satt.fr/ami-energie

- *« Comment contribuer, en tant que Réseau SATT, à ces objectifs de transition et de souveraineté énergétique ? C'est l'ambition qui a motivé le lancement de cet AMI d'ampleur exceptionnelle puisqu'il mobilise l'ensemble de nos 13 SATT. Sa vocation : interpeller la communauté scientifique autour de ces enjeux citoyens. Dans cette optique, le partenariat avec l'ADEME était pour nous une évidence, du fait de son expertise sur le sujet et de son rayonnement auprès de la communauté des chercheurs. Pour donner aux propositions issues de cet AMI toutes les chances d'un impact fort sur notre société dans les prochaines années, nous allons faire appel aux experts de l'ADEME, et mutualiser les compétences des 13 SATT, qui ont déjà permis le transfert de nombreuses technologies dans le domaine énergétique, auprès d'entreprises ou via la création de start-ups. Citons en exemple la startup H2SYS, qui conçoit et réalise des systèmes hybrides qui génèrent électricité et chaleur à partir d'hydrogène, le projet METHAMAG®, nouveau procédé de méthanation basé sur l'utilisation de l'induction magnétique, ou encore la startup H2PULSE, qui favorise le déploiement de solutions industrielles pour la transition vers l'hydrogène énergie. » Fabrice LEEFEBVRE, Président de la SATT Nord.*

- « Cet AMI offre aux SATT et à l'ADEME, présents dans chacune des régions de France, une formidable opportunité de travailler ensemble, et aux côtés de nombreux partenaires territoriaux, au cœur d'écosystèmes régionaux de recherche. Il marque, nous l'espérons, le début d'une collaboration durable et ancrée au cœur des territoires. Car ne l'oublions pas, la transition écologique et énergétique s'inscrit bien au sein des territoires. » **Anne VARET, Directrice scientifique de l'ADEME.**

A propos du Réseau SATT :

Le Réseau SATT fédère en France 13 Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT). Engagées dans le dynamisme économique grâce aux innovations scientifiques, les SATT apportent aux entreprises des solutions technologiques dérisquées, à fort potentiel, pour gagner en compétitivité. Avec près de 600 startups créées, les SATT sont les premiers acteurs de proximité du Plan DeepTech de l'Etat, opéré par Bpifrance. Elles sont connectées au quotidien à plus de 150.000 chercheurs et offrent un accès privilégié aux innovations des laboratoires publics. Fortes de leur réseau national, elles sont les partenaires stratégiques des entreprises en quête de croissance par l'innovation. Plus d'informations sur : www.satt.fr - [@ReseauSATT](https://twitter.com/ReseauSATT)

A propos de l'ADEME :

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr - [@ademe](https://twitter.com/ademe)

CONTACTS PRESSE - Réseau SATT

Claire Flin

claireflin@gmail.com - 06 95 41 95 90

CONTACTS PRESSE - ADEME

ademepresse@havas.com - 01 58 47 81 28